

Ind. N° 710 G. 9055^a

ANNEXES

PLANS

LA DÉPUTATION PERMANENTE
DU CONSEIL PROVINCIAL DU LIMBOURG,

Vu la délibération du conseil communal de *Congres*,
en date du *13 Juin 1898* adoptant un plan pour
la rectification et l'élargissement
du chemin vicinal N° 33, dit rue
du St. Sacrement;

Vu le plan des lieux;

Vu le procès-verbal d'enquête *de commodo et incommodo* constatant
qu'il *n'est survenu aucune opposition*
contre ce projet;

~~Vu l'avis de M. le Commissaire d'arrondissement;~~

Vu le rapport de M. l'Inspecteur provincial des chemins vicinaux
et des cours d'eau, en date du *23 Juin 1898* n° *5789*;

Entendu le rapport de M.
membre de notre Collège;

Slegers,

Vu la loi du 20 mai 1863 et l'art. 76 de la loi communale;

DÉCIDE:

D'approuver la délibération précitée en ce qui concerne l'adoption du plan et d'autoriser l'acquisition, de gré à gré, des terrains nécessaires à l'exécution de ce plan sous les conditions suivantes:

Le présent sera publié par le collège échevinal, dès le dimanche qui suivra sa réception, et restera affiché pendant huit jours, conformément aux dispositions de la loi du 20 mai 1863.

Le certificat constatant l'accomplissement de cette formalité nous sera transmis après l'expiration du délai d'appel.

Expédition du présent sera adressée, pour exécution, à M. le
~~Commissaire de l'arrondissement de~~ *les Bourgmestre et*
Echevins de la ville de Condroz.

Pareille expédition sera adressée pour information, à M. l'Inspecteur provincial des chemins vicinaux et des cours d'eau, à Hasselt.

En séance, à Hasselt, le *1^{er} juillet 1898.*

Etaient présents MM. *le Gouverneur, Président,*
Slegers, Echev. de Borman, Gielen,
Willems et de Craeft, Membres et
Roelants, Greffier provincial.

Le Greffier provincial,
Signé / Mr. Roelants.

La Députation permanente,

Signé / B^{an} H. de Pittteurs, Hingendo.

Pour expédition conforme:

Le Greffier provincial,



Mr. Roelants

Casselt, le 1^{er} Juillet 1848

La Députation permanente

Le Greffier provincial,
Via Separation perma-



Province de Limbourg
Ville de Tongres

Redressent du chemin n° 33 de Patlas

Extrait de l'atlas des chemins vicinaux
à l'échelle de 1 à 2500

Congres, le 5 Avril 1898
Le Commissaire-royal,

Sacred

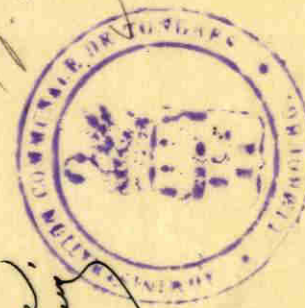
Vue et approuvée par le Conseil communal de
Congres pour être annexée à sa délibération du
13 juin 1898. Le Conseil communal.

Le Conseil communal,

Par le Conseil,

Le Secrétaire,

Wm. Brewster



Schaal: 1/2500